



## Appel aux dons pour la restauration des croix de Vion

[www.fondation-patrimoine.org/76086](http://www.fondation-patrimoine.org/76086)

Lancement de la collecte de dons

**La Fondation du patrimoine et la commune de Vion, lancent une collecte de dons pour la restauration de deux croix en pierre, le 4 juin 2021. Ces travaux, dont le coût s'élève à 10 000 euros hors taxes, permettront de sauvegarder ce petit patrimoine local qui fait le charme de nos campagnes. L'objectif de la collecte de dons est fixé à 9 000 euros.**

### Un peu d'histoire

Si on ne sait que peu de choses à propos des croix en elle-même, le contexte dans lequel elles s'inscrivent est loin d'être anodin. Le village de Vion possède en effet une histoire riche, portée notamment par son patrimoine religieux. Le village possède deux églises dont la basilique Notre-Dame du Chêne où a lieu chaque année un pèlerinage qui regroupe près de 70 000 personnes. On estime qu'un sanctuaire dédié au culte de Marie s'y trouve depuis le XV<sup>ème</sup> siècle. La croix dite « Blanche » marquait d'ailleurs à l'origine le carrefour d'une route menant à la Basilique avant d'être ramenée au cœur du village durant la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. La seconde croix, située dans le cimetière, est très semblable mais plus richement décorée. Les croix de Vion appartiennent à un type de calvaire très répandu dans cette région. Ce sont donc deux éléments du patrimoine issus d'un ensemble plus vaste d'édifices religieux.

### Le projet de restauration

Installée au cœur du village, ces croix sont plus qu'un symbole religieux, ce sont des marqueurs intemporels de l'histoire de ce petit village au cœur de la Sarthe. Malheureusement les croix ont subi l'usure du temps. Elles sont aujourd'hui en mauvais état et menacent de tomber. Les travaux de restauration consistent donc en la réfection totale et à l'identique de la croix « Blanche » ainsi qu'au nettoyage, à la réparation et au rejointement du socle. La seconde croix est en meilleur état. Elle sera toutefois déposée, nettoyée puis restaurée.

La commune de Vion souhaite sauvegarder ces croix qui font partie intégrante de l'âme du village. Il est impérieux de remettre ce petit patrimoine local en état afin de conserver les atouts culturels et touristiques qui font le charme de nos campagnes. Le montant des travaux est significatif pour le budget de cette petite commune. C'est pourquoi elle lance une collecte de dons.

### La délégation de la Sarthe de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins... et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire. Depuis le lancement de son action en 2000, la délégation de la Sarthe a accompagné plus de 250 propriétaires dans leur projet de restauration en leur octroyant le label de la Fondation du patrimoine. Plus de 13 millions d'euros de travaux de restauration ont ainsi été soutenus.

Grâce aux campagnes de mécénat populaire lancées avec les mairies ou les associations, la Fondation du patrimoine permet à tous les habitants d'une commune de se rassembler autour de l'histoire, de partager une identité et des racines et de préserver les métiers du patrimoine. Plus de 100 projets sarthois ont été soutenus en 20 ans, générant 1 million d'euros de dons et plus 10 millions d'euros de travaux. A cela s'ajoute l'octroi, par la délégation de la Sarthe, de 620 000 d'euros de subventions aux porteurs de projet. [En savoir plus](#)

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet artistique :

- ◆ Pour faire un don et consulter les contreparties : [www.fondation-patrimoine.org/76086](http://www.fondation-patrimoine.org/76086)
- ◆ La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur [un reçu fiscal](#).



### CONTACTS :

FONDATION DU PATRIMOINE :  
Délégation de la Sarthe  
Emilie Benesteau  
Chargée de mission  
02 41 39 48 98  
[sarthe@fondation-patrimoine.org](mailto:sarthe@fondation-patrimoine.org)

Fondation du patrimoine  
Délégation de la Sarthe  
110 rue de Frémur  
49000 ANGERS  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

### COMMUNE DE VION :

Mairie de Vion  
1 place de l'Eglise  
72300 VION  
02 43 95 48 05  
[mairie@vion72.fr](mailto:mairie@vion72.fr)  
[www.vion72.fr](http://www.vion72.fr)